

## La part du fils, de Jean-Luc Coatalem.

Extraits choisis et commentés par Jade et Tatiana  
(Lycée Robert Doisneau, Corbeil-Essonnes).



*Itinéraire de l'auteur-narrateur pour résoudre son enquête.*

### **Extrait numéro 1 : (Introduction).**

« Sous le régime de Vichy, une lettre de dénonciation aura suffi. Que contenait-elle exactement ? Personne ne l'a su. Au 1er septembre 1943, Paol a été arrêté par la Gestapo. Il sera conduit à la prison brestoise de Pontaniou. Incarcéré avec les politiques et les « terroristes ». Interrogé. Puis, ce sera les camps, en France et en Allemagne. Rien n'arriverait plus jamais à l'en faire sortir, à l'en faire revenir...

Des années après, en dépit du temps passé, j'irais à la recherche de mon grand-père. Comme à sa rencontre. »

**Jean-Luc Coatalem, La part du fils, © Stock, 2019.**

Nous avons choisi notre premier extrait (l'introduction) car ce passage résume assez bien l'idée du livre, quel est le thème de ce livre et surtout il annonce l'intrigue du livre. Cet extrait pose le décor, il nous fait comprendre dès le début que le livre va parler de la vie de Paol mais aussi de celle de son petit-fils qui va, tant bien que mal, essayer de trouver des réponses, de résoudre cette énigme sur la mystérieuse disparition de son grand-père.

## Extrait numéro 2 : Les archives.

*(Le narrateur se rend aux Archives Départementales du Finistère, en espérant trouver plus de réponses)*

« (...) Et puis il y avait aussi, tapées à la machine, les fiches de ces hommes et femmes arrêtés par les Allemands "établies par les commissaires de police français du Finistère", résistants ou pris au filets des rafles, pour la majorité d'entre eux avalés par les geôles, les camps... J'avais quelque espoir de tomber sur celle de Paol puisque, en toute logique, elle devait y être : il faisait partie de ceux-là, répertoriés sur Brest, peut-être Chateaulin ou Quimper.

(...) Lorsqu'ils étaient mentionnés, les motifs d'arrestation s'avéraient d'ailleurs parfois anodins, voire ridicules : "détenait sur lui une photo du Général de Gaulle" ; "a insulté un soldat allemand". Mourir pour si peu ?

*(Le narrateur trouve la fiche avec le nom de son grand-père, classée par erreur dans le dossiers des « étrangers » )*

(...) Rédigée à la demande d'un certain M. de Buron, le 9 novembre 1943, elle mentionnait son nom, sa date de naissance, domicile et profession, sa situation de famille, les personnes à charge, son passé militaire, et ses lieux de détention à cette date là ("Brest-Compiègne"). Quant au motif de l'arrestation, il était résumé par ce terme insupportable : " Inconnu " »

**Jean-Luc Coatalem, La part du fils, © Stock, 2019.**

Le second extrait est l'un des moments-clé du livre car c'est le premier indice que va trouver le narrateur. Mais il y fait aussi comme un saut dans le passé et y découvre des raisons assez banales voire « ridicules », comme le dit le narrateur, d'arrestation. Donc cet extrait montre la première petite victoire du narrateur et nous montre aussi la terreur qu'il y avait à cette époque et qui effrayait les gens.

### **Extrait numéro 3 : La vie dans les camps.**

*(Le narrateur décrit la vie des prisonniers dans les camps)*

« (...) Comme l'avait raconté un témoin, les hommes arrivaient là vêtus comme dans l'instant où ils avaient été arrêtés. À chacun est assigné un baraquement dans l'un des trois camps, le A pour les Français, le B pour les Anglo-Saxons, le C pour les Russes, les cas « difficiles », les femmes, enfin les « internés raciaux » mis à part. Le prisonnier aura un chef de chambrée, un poêle, une table avec des bancs et des poux en quantité.

Dans le camp A, le plus important, la population est composée de résistants, de politiques, mais aussi de prisonniers de droits communs, de types du marché noir, de réfractaires aux STO, de jeunes ayant voulu rejoindre l'Angleterre et arrêtés en chemin, de « raflés », de suspects, de collabos qui ont déplu. Certains sont amochés, diminués moralement et physiquement, ils sont passés par des interrogatoires, leur sort a été décidé ensuite. Tous attendent. Tous espèrent. Chacun redoute le prochain départ pour l'Allemagne. De façon imprévisible, les listes tombent. Même s'il se répète que ceux qui s'en vont seront employés dans des usines et des fermes, ça ne prend pas.

(...) Entre les appels du matin et du soir, les jours se froissent ou se dilatent. Les tâches sont sans intérêt : épluchage, nettoyage, blanchissage, voirie, etc... On a beau être entre Français, chacun se méfie, il y a des « taupes » parmi eux. »

**Jean-Luc Coatalem, La part du fils, © Stock, 2019.**

Le troisième extrait est un moment assez marquant car c'est lorsque que le narrateur nous raconte la vie des prisonniers dans les camps et donc celle que son grand-père, Paol, a eue dans les camps. Ce passage est assez marquant car il raconte la vie des Français plus particulièrement dans les camps. Des hommes arrêtés par les allemands non pas parce qu'ils étaient juifs, mais pour d'autres raisons comme par exemple des hommes essayant d'aller en Angleterre rejoindre la FFL, ou encore des gens du marché noir...